



Secrétariat général (SG)

Genève, le 4 novembre 2019

Réf.: **CL-19/49**
 Contact: Mme Béatrice Pluchon – Aux États Membres de l'UIT;
 Courriel: sg-registrat@itu.int – Aux Membres de Secteur de l'UIT

Objet: **Invitation aux réunions des Groupes de travail du Conseil et des Groupes d'experts organisées du 3 au 14 février 2020**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer aux réunions des Groupes de travail du Conseil (GTC), à la consultation ouverte et aux réunions des Groupes d'experts qui se tiendront du **3 au 14 février 2020**, comme suit:

Lundi 3 février	Mardi 4 février	Mercredi 5 février	Jeudi 6 février	Vendredi 7 février
<p><u>OPC Internet</u> Anglais seulement Salle H</p> <p><i>(toute la journée)</i> Toutes les parties prenantes</p> <p>Date limite de soumission des contributions: 22 janvier 2020</p> <p>////////////////////</p> <p><u>GTC-FHR</u> Anglais seulement Salle C1</p> <p><i>(toute la journée)</i> États Membres + Membres de Secteur</p> <p>Date limite de soumission des contributions: 22 janvier 2020</p>	<p><u>GTC-FHR</u> Anglais seulement Salle C1</p> <p><i>(toute la journée)</i></p> <p>////////////////////</p> <p><u>GTC-COP</u> Anglais seulement Salle H</p> <p><i>(toute la journée)</i> États Membres + Membres de Secteur + Spécialistes de la protection en ligne des enfants</p> <p>Date limite de soumission des contributions: 23 janvier 2020</p>	<p><u>GTC-Internet</u> Anglais seulement Salle C1</p> <p><i>(toute la journée)</i> <u>États membres</u> <u>uniquement</u></p> <p>Date limite de soumission des contributions: 24 janvier 2020</p>	<p><u>GTC-Internet</u> Anglais seulement Salle C1</p> <p><i>(matin uniquement)</i></p> <p>-----</p> <p><u>GTC-SMSI & ODD</u> Anglais seulement Salle H</p> <p><i>(après-midi uniquement)</i> États Membres + Membres de Secteur</p> <p>Date limite de soumission des contributions: 25 janvier 2020</p>	<p><u>GTC-SMSI & ODD</u> Anglais seulement Salle H</p> <p><i>(toute la journée)</i></p>
Lundi 10 février	Mardi 11 février	Mercredi 12 février	Jeudi 13 février	Vendredi 14 février
<p><u>GEI-FMPT-21</u> Anglais seulement Salle C1</p> <p><i>(toute la journée)</i> Experts désignés</p> <p>Date limite de soumission des contributions: conformément au calendrier prévu dans la décision 611*</p>	<p><u>GEI-FMPT-21</u> Anglais seulement Salle C1</p> <p><i>(toute la journée)</i></p>	<p><u>EG-RTI</u> avec interprétation** Salle C1</p> <p><i>(toute la journée)</i> États Membres + Membres de Secteur</p> <p>Date limite de soumission des contributions: 29 janvier 2020</p>	<p><u>EG-RTI</u> avec interprétation** Salle C1</p> <p><i>(toute la journée)</i></p>	<p><u>GTC-LANG</u> Anglais seulement Salle C1</p> <p><i>(matin uniquement)</i> États Membres uniquement</p> <p>Date limite de soumission des contributions: 2 février 2020</p>

* Pour consulter la Décision 611, veuillez vous reporter au document <https://www.itu.int/md/S19-CL-C-0128/fr>
 ** Les demandes d'interprétation se font au moment de l'inscription, au plus tard 4 semaines avant la réunion.

Ces réunions se tiendront au siège de l'UIT, à Genève. Vous trouverez en annexe des renseignements détaillés sur les modalités d'inscription et de soumission des contributions ainsi que d'autres renseignements pratiques.

Dans l'attente de vous rencontrer à Genève, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

(signé)

Houlin ZHAO
Secrétaire général

ANNEXE

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES CONCERNANT LES RÉUNIONS DES GROUPES DE TRAVAIL DU CONSEIL ET DES GROUPES D'EXPERTS

1 Inscription

Les inscriptions se feront **exclusivement en ligne**, à l'adresse <https://www.itu.int/en/council/Pages/registration.aspx>, et **débuteront le 6 novembre 2019**. Des informations détaillées sur les modalités d'inscription seront publiées sur le site web.

Retrait des badges

Les participants pourront retirer leur badge au comptoir de retrait des badges sur présentation de leur identifiant d'inscription figurant dans leur courriel de confirmation, ainsi que d'une pièce d'identité ou d'un passeport officiel.

Les badges pourront être retirés au comptoir situé au siège de l'UIT à Genève (bâtiment Montbrillant) du lundi 3 février au vendredi 14 février 2020.

2 Autres dispositions pratiques prévues sur demande***Assistance pour les formalités de visa***

Une assistance administrative pour les **demandes de visa doit être sollicitée en ligne** lors de l'inscription. Les demandes de visa doivent être soumises au moins quatre semaines avant l'ouverture de la réunion. Veuillez noter que l'UIT sera fermée du 24 décembre 2019 au 2 janvier 2020, et que les demandes d'assistance pour les formalités de visa ne seront pas traitées pendant cette période.

Participation à distance

Il est possible de **participer à distance** aux réunions des Groupes de travail du Conseil, à la consultation ouverte et aux réunions des Groupes d'experts. Les demandes de participation à distance doivent être soumises lors de l'inscription au moins quatre semaines avant l'ouverture de la réunion.

Il est rappelé aux participants que toutes les réunions seront **diffusées sur le web** et pourront être suivies sur l'Internet.

Langues de travail

Les réunions auront lieu en anglais seulement, à l'exception de la réunion du Groupe d'experts sur le RTI, pour laquelle des services d'interprétation seront fournis sur demande. Les demandes de services d'interprétation devraient être présentées lors de l'inscription au moins quatre semaines avant l'ouverture de la réunion.

Accessibilité

Les demandes concernant les besoins en matière d'accessibilité devraient être présentées lors de l'inscription au moins quatre semaines avant l'ouverture de la réunion. Le Secrétariat de l'UIT fera de son mieux pour répondre aux besoins formulés, sous réserve des ressources disponibles.

3 Documentation

Ordres du jour et documents

Les projets d'ordre du jour et les documents qui seront examinés durant les réunions des Groupes de travail du Conseil et des Groupes d'experts seront communiqués en temps utile sur les sites web respectifs de ces Groupes. Les réunions se dérouleront sans document papier. Des équipements de réseau local hertzien seront mis à la disposition des participants dans les salles de réunion.

Contributions

Les contributions aux réunions des Groupes de travail du Conseil et du Groupe EG-RTI devraient être soumises le plus tôt possible, à l'adresse suivante: contributions@itu.int.

Conformément à la Décision 556 du Conseil, toutes les contributions devraient être soumises au plus tard 12 jours calendaires avant l'ouverture d'une réunion d'un Groupe de travail du Conseil qui travaille dans une seule langue sans traduction et au plus tard 14 jours calendaires avant l'ouverture d'une réunion dont les travaux se déroulent dans les six langues officielles de l'Union.

Les contributions à la réunion du GEI-FMPT-21 devraient être soumises conformément à la **Décision 611** (voir le document à l'adresse <https://www.itu.int/md/S19-CL-C-0128/fr>).

Mise en œuvre de la nouvelle politique en matière d'accès à l'information/aux documents

En application de la décision prise par le Conseil à sa session de 2016, et comme l'a confirmé la Conférence de plénipotentiaires de 2018, la politique de l'UIT en matière d'accès à l'information/aux documents est entrée en vigueur le 1er janvier 2017. Les documents soumis aux Groupes de travail du Conseil et aux Groupes d'experts seront mis à disposition conformément à la politique de l'UIT en matière d'accès à l'information et aux documents.

4 Informations pratiques

Une liste d'hôtels ainsi que d'autres informations pratiques sur Genève sont accessibles à l'adresse suivante: <http://www.itu.int/en/delegates-corner/Pages/default.aspx>.

5 Dates de la prochaine série de réunions des GTC et des Groupes d'experts

Il est proposé que la série de réunions d'automne des Groupes de travail du Conseil et des Groupes d'experts se tiennent du 14 au 25 septembre 2020.
